

Les 19 principaux indicateurs retenus provisoirement par la commission pour le baromètre du développement de la France

- contexte économique et social

- RNN (revenu national net)/hab et PIB/hab
- taux de chômage et de sous-emploi
- homogénéité de distribution de revenu (rapport du revenu moyen du dernier décile sur celui du premier décile et rapport interdécile)
- démographie : taux de fécondité

- changement climatique et énergie propre

- émissions totales de gaz à effet de serre
- empreinte carbone
- part des énergies renouvelables dans la consommation primaire puis finale avec leur décomposition (bois, hydroélectricité, éolien, photovoltaïque, agro-carburants)

- transport et mobilité durables

- consommation d'énergie dans les transports/hab et par rapport au PIB

- consommation et production durable

- production de ressources (PIB/consommation intérieure de matières) et niveau absolu de consommation intérieure de matières/hab

- conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

- indice d'abondance des populations d'oiseaux communs
- évolution de l'artificialisation des sols

- santé publique, prévention et gestion des risques

- espérance de vie (avec la catégorie professionnelle) et espérance de vie en bonne santé à la naissance

- insertion sociale, démographie et immigration

- taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux
- taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans et 55-59 ans
- insertion des jeunes : part des hors-emplois et hors formation parmi les 16-25 ans

- défis internationaux en matière de DD et de pauvreté dans le monde

- aide publique au développement

- société de la connaissance

- sorties précoces des 18-24 ans (sans diplôme du secondaire supérieur)
- part de la R&D dans le PIB (avec déclinaison privé-public)

- gouvernance

- participation des femmes aux instances de gouvernance